

miraculeuse de Catherine. Don Juan écrivit aussitôt à la vénérable Catherine de Cordonne, en la remerciant de ses prières, et il lui envoya en souvenir quelques dépouilles enlevées aux vaincus.

Catherine, ayant reçu, tant à la cour qu'ailleurs, des dons suffisants pour fonder son monastère, regagna sa solitude dans le mois de mars 1572. Elle y vécut encore cinq ans. On a regardé comme une chose surnaturelle que des mortifications aussi extraordinaires que les siennes n'eussent pas plus tôt finis ses jours. Elle mourut le 11 mai 1577.

Un jour, dit Ste. Thérèse, après avoir communiqué dans l'église de ce monastère, (celui que Catherine avait fondé) j'entrai dans un recueillement profond qui fut bientôt suivi d'une extase. Tandis que j'étais ravie, hors de moi, cette sainte femme m'apparut dans une vision intellectuelle, resplendissante de lumière comme un corps glorieux, et entourée de quelques anges. Elle me dit : " Ne te lasse point de fonder des monastères, mais poursuis cette œuvre avec ardeur." Je compris, quoiqu'elle ne me le dit pas, qu'elle m'assistait auprès de Dieu. Cette apparition me laissa extrêmement consolée, et embrasée du désir de travailler pour la gloire de Notre Seigneur. Aussi j'espère de sa divine bonté et des puissantes prières de cette Sainte, que je pourrai faire quelque chose pour son service.

FOI PROMPTE RÉCOMPENSÉE.

Un jour dans le mois de Juillet, nous rapporte un zéléteur, je fis la rencontre d'un de nos associés des âmes du Purgatoire. C'était un homme doux de caractère et remarquable par sa piété et son dévouement aux bonnes œuvres. Il était commerçant, et faisait des affaires très-honorables. Comme beaucoup d'autres cependant, il avait vu de mauvais jours ; et sur la question toujours banale : " Eh ! bien, comment vont les affaires ? " il m'avait répondu : " Ah ! ça va bien mal, c'est à peine si on peut payer les dépenses ; et pour moi, je suis doublement malheureux. J'avais une maison qui me rapportait deux ou trois cents piastres par an, et j'ai eu le malheur de ne pas la louer cette année, en sorte qu'en perdant de tous côtés, ça me met dans de grands embarras. Voulez-vous me permettre, lui dis-je, de vous donner un petit conseil ? Promettez quelques messes aux âmes du Purgatoire dans le cas où vous aurez la bonne fortune de louer votre maison. Ce sera comme la dîme de ce que vous retirerez. Nous oublions trop souvent que nous devons au Seigneur une part de ce qu'il nous donne si gratuitement. Ce n'est cependant qu'une offrande que nous lui faisons de son propre bien, en même temps qu'un acte de reconnaissance de ce qu'il a bien voulu nous le